

**Procès-Verbal
Conseil municipal du
Mercredi 10 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois d'avril.

Étaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Denis REVILLARD, Julien GUYONNEAU, Jacques MOREL, Didier ROULIN, Céline VANOTTI, Gilles FORT, Bernard GAUTHIER, Benoit MEYER.

Étaient absent excusés : Vincent VANHUFFEL (procuration Didier ROULIN), Geneviève TISSERAND (procuration Laurence BREUILLOT), Christine CULOT (procuration Daniel BRANCHER).

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Denis REVILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de conseil du 6 mars 2024
2. Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023
3. Affectation des résultats 2023
4. Vote des budgets 2024
5. Vote des taux d'imposition 2024
6. Vente de lots de bois de chauffage
7. Demandes de subvention aux divers financeurs pour les travaux rue de l'Eglise

1. Approbation CR 6 mars 2024

- Approbation du secrétaire de séance

2. Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023

- *Il a été procédé à l'élection d'un président uniquement pour la présentation des comptes administratifs (le maire ne prend pas part au vote).*

Monsieur Daniel BRANCHER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions

- **Compte Administratif Eau 2023 :**

- Fonctionnement :

Dépenses réalisées : 66 841,89 euros

Recettes réalisées : 47 325,46 euros

Excédent : 58 143,41 euros

Résultat exercice : -19 516,43 euros

- Investissement :

Dépenses Réalisées : 17 911,44 euros

Recettes réalisées : 24 269,91 euros

Résultat global 2023 : 6 358,47

- **DELIBERATION (n°2024-019) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

➤ **Compte Administratif Assainissement 2023 :**

- Fonctionnement :

Dépenses réalisées : 107 044,01 euros

Recettes réalisées : 125 198,74 euros

Excédent de 18 154,73 euros

- Investissement :

Dépenses réalisées : 36 852,56 euros

Recettes réalisées : 28 957,94 euros

Déficit de -7 894,62 euros

➤ **DELIBERATION (n°2024-020) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

➤ **Compte Administratif Budget principal 2023 :**

- Fonctionnement

Dépenses réalisées : 468 487,62 euros

Recettes réalisées : 928 658,84 euros

Résultat de fonctionnement : 460 171,22 euros

- Investissement

Dépenses réalisées : 167 310,46 euros

Recettes réalisées : 202 447,41 euros

Déficit investissement brut -58 857,82 euros

Résultat global 2023 : 196 782,40 euros

➤ **DELIBERATION (n°2024-021) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

➤ Les comptes de gestion 2023 de la commune, des services Eau et Assainissement sont également présentés.

➤ **DELIBERATION (n°2024-022) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces comptes ainsi que leur concordance avec les écritures des comptes administratifs 2022**

3. Affectation des résultats 2023

➤ **Budget Assainissement**

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-10260 11		-7894 62		0 00 €	-18 154 73 €
				Recettes		
FONCT	10260 11	10260 11	18154 73			18 154 73 €
	- €					- €

Le résultat d'investissement cumulé est de **-18 154,73 €** A inscrire ligne 001 du BP

Le résultat de fonctionnement cumulé est de **18 154,73 €**

0 00 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	2023	18 154 73 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'auto-financement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		18 154 73 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		- €
Total affecté au c/ 1068 :		18 154 73 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

➤ **DELIBERATION (n°2024-023) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

➤ Budget Eau

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-4026 24		6358 47		0 00 €	2 332 23 €
				Recettes		
FONCT	62169 65	4026 24	-19516 43			38 626 98 €
	58 143 41 €					40 959 21 €

Le résultat d'investissement cumulé est de **2 332,23 €** A inscrire ligne 001 du BP
 Le résultat de fonctionnement cumulé est de 38 626 98 €
 40 959 21 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	2023	38 626 98 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		- €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		38 626 98 €
Total affecté au c/ 1068 :		- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

➤ DELIBERATION (n°2024-024) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

➤ Budget Principal

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-91994 77		35136 95	335 850 00 €	335 850 00 €	278 992 18 €
				Recettes		
FONCT	531671 98	119882 77	48388 01	129 313 00 €		460 177 22 €
	439 677 21 €					739 169 40 €

Le résultat d'investissement cumulé est de **-56 857,82 €** A inscrire ligne 001 du BP
 Le résultat de fonctionnement cumulé est de 460 177 22 €
 403 319 40 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	2023	460 177 22 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		- €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		460 177 22 €
Total affecté au c/ 1068 :		- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

➤ DELIBERATION (n°2024-025) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

4. Vote des Budgets primitifs 2024

➤ Budget Eau

- Fonctionnement :

Dépenses : 87 185,70 euros

Recettes : 89 126,98 euros

- Investissement :

Dépenses : 25 559,23 euros

Recettes : 25 559,23 euros

➤ DELIBERATION (n°2024-032) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

➤ **Budget Assainissement**

- Fonctionnement :

Dépenses : 77 854,54 euros

Recettes : 77 854,54 euros

- Investissement :

Dépenses : 204 756,93 euros

Recettes : 204 756,93 euros

➤ **DELIBERATION (n°2024-033) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

➤ **Budget Principal**

- Fonctionnement :

Dépenses : 642 819 euros

Recettes : 642 819 euros

- Investissement :

Dépenses : 1 218 183,82 euros

Recettes : 1 218 183,82 euros

➤ **DELIBERATION (n°2024-034) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

5. Vote des Taux d'imposition 2024

➤ Le conseil décide de ne pas d'augmenter les impôts en 2024

➤ **Taux 2024 :**

-Taxe foncière bâtie : 39.94 %

-Taxe foncière non bâtie : 22.14 %

-Taxe d'habitation : 20.52 %

➤ **DELIBERATION (n°2024-029) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

6. Vente de lot de bois de chauffage

Madame le Maire propose des lots de bois de chauffage comme indiqué ci-dessous :

LOT E - Monsieur ROUSSEL Eric – 20 rue des Granges Mathieu – 48 euros

LOT 5 – Monsieur SAUVONNET Denis – Chemin des Raquenailles – 40 euros

Et vente de 3 stères de bois coupés le long de la Lavière à Denis SCHMUTZ pour 50 euros

➤ **DELIBERATION (n°2024-030) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

7. Demandes de subventions divers financeurs – Travaux rue de l'Eglise

Le Maire expose le projet de réhabilitation concernant plusieurs espaces publics du centre du village. En effet, la collectivité souhaite transformer les espaces publics du cœur de village- rue de l'Eglise, accès à la Loue, Place de la République pour les rendre plus agréables à vivre pour les habitants et les usagers du périscolaire, de la salle de convivialité, de l'Eglise et des visiteurs mais aussi plus résilient aux transformations du climat, plus vertueux du point de vue environnemental.

Il est donc nécessaire de :

- Requalifier le secteur rue de l'Eglise-Place de la République
- D'aménager les berges de la Loue et ses accès depuis la rue de l'Eglise
- De valoriser le patrimoine environnemental (berges de la Loue, ouvertures visuelles sur la rivière et la vallée, jardins et vergers) ainsi que le patrimoine bâti du village (fermes/église).
- De renaturer ce secteur de cœur de village

Le coût de l'opération est estimé à 525 977 euros HT

Honoraire de Maitrise d'œuvre : 62 837 euros HT

AMO : 8290 euros HT

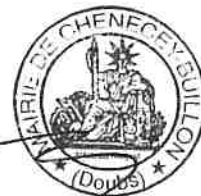
Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du dispositif ENVI du conseil régional de BFC, d'une subvention au titre du fond vert renaturation des villes de l'agence de l'eau, d'une subvention de la Région sur la renaturation : une solution pour diminuer les ilots de chaleur.

DELIBERATION (n°2024-031) : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

Fin de la séance : 23h10

Secrétaire de séance

Le Maire



Numéro de délibération	Objet
2024-019	Compte administratif 2023 budget eau
2024-020	Compte administratif 2023 budget assainissement
2024-021	Compte administratif 2023 budget principal
2024-022	Approbation des comptes de gestion Service Eau, Service Assainissement et budget principal
2024-023	Affectation de résultat 2023 – Service Assainissement
2024-024	Affectation de résultat 2023 – Service Eau
2024-025	Affectation de résultat 2024 – budget principal
2024-026	Vote du BP 2024 budget eau
2024-027	Vote du BP 2024 budget assainissement
2024-028	Vote du BP 2024 budget principal
2024-029	Vote des taux d'imposition 2024
2024-030	Vente de lot de bois de chauffage
2024-031	Demandes subventions diverses financeurs – Travaux rue de l'Eglise